

## NOUVELLE ORGANISATION SCOLAIRE 2025-2026 POUR LE SECTEUR NORD-OUEST DE L'HARRICANA

Amos, le 15 janvier 2025 – En raison de la fermeture forcée de l'école Sainte-Thérèse de Launay, le CSS Harricana crée l'école Berry-Trécession pour desservir les 120 élèves du secteur nord-ouest (Berry, Guyenne, Launay et Trécession). Le nouvel établissement accueillera les écoliers du préscolaire et les élèves du 1<sup>er</sup> cycle à l'école de Berry tandis que l'école Morency de Trécession ceux du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle du primaire. Le conseil d'administration a pris cette décision à la lumière du constat du comité d'analyse mandaté à présenter un rapport synthèse sur les retours des consultations tenues d'octobre à décembre dernier. Notons que le CSS Harricana s'engage à poursuivre ses démarches auprès du ministère de l'Éducation pour la reconstruction de l'école Sainte-Thérèse de Launay, considérant l'impact de cette perte sur la communauté.

### La démarche de consultation prévue à la politique de maintien et de fermeture des écoles

Rappelons qu'en raison de faiblesses structurelles de l'école Sainte-Thérèse de Launay, en octobre 2024, le CSS Harricana a dû relocaliser les élèves et les membres du personnel dans les écoles de Berry et Morency de Trécession. Dans ce contexte, le CSS Harricana s'est engagé à poursuivre ses démarches auprès du ministère de l'Éducation pour la reconstruction de cette école. Cependant, considérant les délais d'acceptation et de réalisation de construction d'une nouvelle école, l'organisation de l'offre de services éducatifs du secteur nord-ouest, soit des écoles Berry et Trécession, devait être révisée dans une optique à long terme soit de 5 à 10 ans.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique ainsi qu'à sa politique de maintien et de fermeture des écoles, l'Harricana a effectué les consultations prévues en ce qui concerne des modifications à l'ordre d'enseignement de ces établissements. Plus spécifiquement, 4 rencontres avec les membres du personnel des 2 écoles concernées et 2 séances publiques rassemblant des parents, des citoyens et des élus de municipalités concernées ont été tenues dans les milieux. Lors de ces séances, le public était invité à se prononcer sur trois propositions d'organisation scolaire primaire du secteur nord-ouest.

Les membres du comité d'analyse ont pris connaissance du résumé des interventions du public. Les critères d'analyse utilisés ont permis d'évaluer les dimensions pédagogiques, matérielles et démographiques favorisant la réussite éducative des élèves. Le comité d'analyse a constaté que la création de l'école Berry-Trécession répondait à toutes ces conditions. Notamment cette proposition offre majoritairement des classes à niveau simple, la pérennité des services dans les deux milieux concernés, une optimisation de l'espace (les infrastructures adaptées à la clientèle du préscolaire à Berry et l'espace adéquat de qualité de vie et de travail) et des ressources humaines (un seul conseil d'établissement facilite les pratiques pédagogiques des spécialités et la concentration des services).

### Reconstruction de l'école

Comme prévu à la politique de maintien et fermeture des écoles ainsi que du plan triennal d'organisation scolaire, le CSS Harricana réitère sa volonté de maintenir les petites écoles aussi longtemps qu'il peut y garantir une qualité des services éducatifs similaires à celle offerte dans les autres écoles. C'est pourquoi l'Harricana s'engage à poursuivre ses demandes, auprès du ministère de l'Éducation, de reconstruction de l'école Sainte-Thérèse de Launay.

– 30 –

Renseignements :

Jenny-Lee Falardeau

Conseillère en communication

819 732-6561 poste 2207

[demandemedias@cssh.gouv.qc.ca](mailto:demandemedias@cssh.gouv.qc.ca)

Source :

Johanne Godbout

Directrice du Service du secrétariat général  
et des communications